

COMPTE-RENDU

Conseil de quartier Bordeaux centre

Mardi 11 juin 2024, à 18h30

Amphithéâtre Père Joseph Wresinski, place Saint-Christoly



Étaient présents :

- Pierre Hurmic, Maire de Bordeaux
- Nadia Saadi, Maire adjointe du quartier Bordeaux centre
- Jean-Baptiste Thony, Conseiller Municipal délégué en charge du zéro déchet et de la propreté
- Stéphane Pfeiffer, Adjoint au maire en charge de l'urbanisme résilient, du service public de l'habitat et de l'économie sociale et solidaire
- Marc Etcheverry, Adjoint au maire en charge de la sécurité, de la prévention de la délinquance et la médiation
- Tiphaine Ardouin, adjointe au Maire en charge de la démocratie permanente et de la gouvernance par l'intelligence collective
- Didier Jeanjean, Adjoint au maire en charge de la nature en ville et des quartiers apaisés
- Olivier Cazaux, Maire adjoint du quartier Bordeaux Sud
- Sylvie Schmitt, Adjointe au maire en charge de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse
- Nicolas Andréotti, Directeur Général de Metpark
- Cabinet du maire, mairie de Bordeaux
- Direction générale de la Proximité et des relations avec la population.
- Direction de la Police Municipale mairie de Bordeaux
- Direction de la mission démocratie permanente, mairie de Bordeaux
- Direction de la gestion de l'espace public, Pole Territorial, Bordeaux Métropole
- Mairie de quartier de Bordeaux centre

100 habitant.e.s

Vous pouvez revoir le conseil de quartier dans son intégralité en suivant le lien :
<https://youtu.be/MTB8sScm3LQ>

Mot d'accueil

Nadia Saadi

Maire adjointe du quartier Bordeaux Centre

Nadia Saadi annonce que le point sur la tranquillité n'a finalement pas été inscrit à l'ordre du jour du présent Conseil de quartier. Il fera l'objet d'un forum dédié le lundi 30 septembre prochain, réunissant les acteurs concernés (polices municipale et nationale, médiateurs, etc.).

Introduction

Pierre Hurmic

Maire de Bordeaux

Pierre Hurmic rappelle son souhait de transformer Bordeaux en ville exemplaire en matière de promotion de l'énergie solaire, à travers un plan réunissant l'État et les acteurs du territoire. La démarche supposera la solarisation des toitures bordelaises, des délaissés de voirie ou des parkings à travers la pose, d'ici la fin du mandat, de 60 000 m² de panneaux photovoltaïques.

Être maire d'une ville consiste à répondre aux prescriptions quotidiennes (propreté, sécurité, tranquillité), mais aussi à préparer l'avenir aux futurs défis, dont le défi climatique. À Bordeaux, la température dépasse certains étés les 42°C. Il convient donc d'anticiper ces vagues de chaleur en adaptant la ville à travers des programmes ambitieux de végétalisation.

Une ville ne doit plus être traversée de routes, adaptées à l'automobile. Les rues sont avant tout des lieux de vie et c'est aujourd'hui à l'automobile de s'adapter à la morphologie urbaine. Depuis la mise en place d'une seule voie réservée aux voitures sur les boulevards, le dioxyde d'azote a baissé de 30 %. Les citoyens utilisent davantage le vélo ou les transports en commun.

Il apparaît également important qu'une ville soit animée, notamment grâce au développement du secteur piéton et à l'ouverture de terrasses de cafés et de restaurants, dans le respect de la tranquillité des riverains. À ce titre, la mairie a établi un règlement d'intervention destiné à assurer un meilleur équilibre au sein des quartiers.

Chaque citoyen est un acteur de sa ville. La propreté urbaine est l'affaire de tous, pas uniquement celle de la municipalité, qui consent déjà des efforts importants, parfois considérés comme une autorisation à salir.

Intervention introductive

Nadia Saadi

Maire adjointe du quartier Bordeaux Centre

Nadia Saadi annonce que plusieurs réunions de concertation ont été organisées au sujet de l'aménagement des Allées de Tourny afin d'établir un diagnostic partagé favorisant la création d'un espace public. Les propositions retenues seront présentées le 25 juin au Grand Théâtre.

Un stand d'information se tiendra à la disposition du public le 14 juin à Mériadeck. Il sera dédié au projet d'aménagement de l'esplanade Charles de Gaulle.

Les nouveaux aménagements de la place Pey-Berland seront mis en place en juillet prochain : installation de bancs, disparition des bloc-stops, îlots paysagers, déplacement de la zone motos-vélos pour permettre une nouvelle végétalisation.

Les travaux de végétalisation du jardin de la Visitation sont terminés, ayant permis d'installer des tables de pique-nique, une aire de jeux et de proposer un chemin adapté aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes d'enfants.

La végétalisation du cours Maréchal Juin se poursuit.

Sur la placette Barraud, la borne relais a été enlevée et remplacée par un banc, aujourd'hui apprécié des seniors dont le club se trouve en face.

Pour rappel, le dispositif de la « Rue aux enfants » permet de fermer une rue aux heures d'ouverture et de fermeture des écoles. Les parents et élèves peuvent ainsi se retrouver devant les établissements en toute sécurité.

La voie du Bus express - Bus G - enfin disponible, a été inaugurée le 1^{er} juin 2024. Ses travaux se sont accompagnés d'aménagements de grande qualité sur son tracé.

Depuis le 1^{er} janvier, plus de 600 arceaux vélos ont été installés dans le souhait de faciliter la mobilité des Bordelaises et des Bordelais. Des places de moto sont en cours d'aménagement pour obliger ces véhicules à emprunter la voirie plutôt que les trottoirs.

L'extension du secteur borné se poursuit. Les riverains sont invités à se rapprocher des services de la mairie ou de la police municipale afin de faire valoir leur droit d'accès au périmètre.

Parmi les prochains événements, Nadia Sadi annonce l'installation à venir d'un village sportif devant le Palais des Sports le temps des Jeux Olympiques. Le mois des Fiertés a d'ores et déjà été lancé, proposant des ateliers, des spectacles et des conférences. Enfin, différentes réunions publiques sont inscrites à l'agenda du quartier, relatives aux projets d'aménagement.

La propreté en ville et dans votre quartier

Jean-Baptiste Thony

Conseiller municipal délégué en charge du zéro déchet et de la propreté

Jean-Baptiste Thony rappelle que 240 agents sont déployés sept jours sur sept et 21 heures sur 24 à Bordeaux. Certaines prestations sont externalisées, s'agissant notamment de la propreté du cœur historique et des secteurs prioritaires ou de la collecte des encombrants et des dépôts sauvages.

En 2023, 10 500 tonnes de déchets ont été collectées, dont 1 000 tonnes d'encombrants et 165 tonnes collectées dans les corbeilles du cœur historique.

Les incivilités ont fait l'objet de 11 000 interventions.

Chaque semaine, 425 km de voirie sont nettoyés et 4,7 km² de voirie sont entretenus.

Dans le quartier Bordeaux Centre, ce sont plus de 320 tonnes d'encombrants et dépôts divers qui ont été collectés en 2023, représentant 23 600 dépôts et 28 % des encombrants de la ville. Un millier de poches de déchets déposées au sol est ramassé au quotidien. L'exercice apparaît indispensable pour éviter la prolifération des rats, d'où l'importance de bien déposer ses déchets dans les corbeilles ou de les conserver jusqu'à chez soi si nécessaire. Les événements inhabituels (émeutes, manifestations sportives...) imposent une gestion accrue des déchets de la part des services de propreté et une plus grande implication des agents. Leur travail quotidien s'en trouve parfois retardé.

La Métropole conçoit une feuille de route de propreté urbaine (2024-2027), à laquelle les citoyens sont conviés. Elle vise à poser un cadre commun, selon trois axes :

- Prévenir la production de déchets sur l'espace public.
- Changer les comportements en encourageant les bonnes pratiques et la participation citoyenne.
- Repenser l'intervention des services métropolitains de la propreté au regard des nouveaux enjeux.

Quelques actions ont d'ores et déjà été initiées :

- Déploiement de bornes à déchets alimentaires.
- Déploiement du tri sur les quais (24 tonnes en 2023).
- Collecte séparée des mégots (+ 75 cendriers de rue en 2024 soit + 41 %).
- Première étude comportementale sur la thématique des déjections canines.
- Création d'une brigade anti-incivilité.
- Étude sur le phénomène de vente à la sauvette.
- Accompagnement de nettoyages citoyens.

A) Temps d'échanges

▪ Gestion des encombrants

« Le dispositif actuel dédié aux encombrants s'avère insuffisant. Il serait opportun d'adopter le modèle des grandes métropoles, qui ont mis en place un numéro d'appel destiné à prévenir les services de propreté du dépôt d'un encombrant. »

« L'angle des rues Ducru et de la Plateforme se transforme en décharge à ciel ouvert, du fait du dépôt régulier d'encombrants. »

Jean-Baptiste Thony reconnaît que la situation actuelle apparaît insatisfaisante, y compris pour les agents en charge de la collecte. La Métropole est adhérente à l'Association des villes pour la propreté urbaine, qui permet un cadre d'échanges et de coopération à l'échelle européenne. Néanmoins, des solutions efficaces à Paris peuvent se révéler peu adaptées à Bordeaux. L'organisation de la collecte s'adapte aux évolutions de la ville, dont la population se densifie, avec un recours moindre à l'automobile.

Ce sujet reste suivi et sera abordé dans la feuille de route.

Nadia Saadi ajoute que les dépôts constatés à l'angle des rues Ducru et de la Plateforme suscitent une intervention tous les deux jours. La brigade anti-incivilité se rendra régulièrement à cette adresse. Le cas échéant, des caméras seront installées.

▪ Incivilités

« Quel sera le montant des amendes infligées par la brigade anti-civilité ? Quelle sera la fréquence de ses passages ? »

« Quelles sont les actions envisagées par la mairie contre les incivilités constatées ; notamment en matière de propreté, dans le quartier Saint-Seurin ? »

« Il est étonnant de constater que la problématique des tags ne soit pas davantage considérée, alors que des bâtiments se retrouvent défigurés. »

« À Mériadeck, il convient de signaler les nuisances dues aux personnes à la rue et à leurs chiens, s'agissant notamment des déjections. »

Jean-Baptiste Thony explique que la brigade anti-civilité se composera de neuf policiers municipaux, qui travailleront de concert avec les agents déployés sur le domaine public. À terme, le nouvel écosystème regroupera une vingtaine de personnes. La mission s'appuiera également sur l'installation de nouvelles caméras et d'autres solutions prochainement expérimentées. Les sanctions seront infligées selon leur nature et les textes juridiques.

Une équipe se consacre à l'effacement des tags, selon une certaine priorisation et dans le respect de la notion d'espace privé, qui n'autorise pas tous les nettoyages.

▪ Compostage

« La maturation du compost dans les bacs dédiés à Saint-Seurin demande un travail conséquent de la part des associations ou des résidents, qui ne peuvent cependant pas l'accomplir régulièrement. Il faudrait aussi que la formation de maître-composteur redevienne gratuite. »

« À Saint-Pierre, le service de compostage collaboratif n'accepte plus de nouveaux participants. Il faut donc se tourner vers d'autres lieux de collecte, à la condition de respecter les horaires imposés. »

Jean-Baptiste Thony rappelle que la gestion des biodéchets répond à une obligation pour les collectivités. Trois solutions se destinent au public, dont les composteurs individuels, difficiles à mettre en œuvre au cœur de Bordeaux, car ils nécessitent un jardin. Les composteurs partagés représentent également une difficulté, du fait de la densité de la population et de la taille des rues. En revanche, les bornes à biodéchets, qui ne sont pas des composteurs, peuvent constituer une réponse appropriée. En cours de déploiement à Bordeaux, elles sont collectées deux fois par semaine.

La question relative à la formation des maîtres-composteurs sera posée aux services de collecte de la Métropole.

▪ **Malpropreté**

« La place Saint-Projet souffre d'une malpropreté croissante, malgré les interventions régulières des agents. »

« Le manque évident de poubelles contribue aux dépôts sauvages de déchets, notamment aux abords de la place Saint-Projet. Les toilettes publiques s'avèrent également insuffisantes. »

« Il serait sensé d'installer des poubelles à proximité des conteneurs de verre afin d'y placer les bouchons et les capsules. »

Jean-Baptiste Thony explique que de nombreuses démarches méritent d'être menées, à la condition de disposer des moyens adéquats. La Ville de Bordeaux vient de recruter douze agents de terrain et de créer une mission stratégique dédiée à la propreté, s'appuyant sur les sciences comportementales. Un éco-organisme se consacre aujourd'hui à la gestion des mégots, un autre aux déchets abandonnés dans la rue. La métropole prévoit une enveloppe annuelle de 2,4 millions d'euros pour accompagner ces nouvelles actions. Toutes ces initiatives demandent un certain temps.

Le développement du tri dans l'espace public entraînera le doublement des poubelles, avec des couvercles jaunes et noirs. Il s'agit aussi de se pencher sur une meilleure répartition des poubelles.

Rien n'empêche les riverains de conserver leurs bouchons lorsqu'ils viennent jeter leurs bouteilles. C'est aussi une question de responsabilisation. Cette même responsabilisation se fait jour s'agissant des personnes qui urinent dans la rue. Une solution pourrait consister à encourager les « toilettes accueillantes » dans les cafés ou les restaurants, sans obligation de consommation.

Pascal Jarry indique que les représentants de la mairie présents à ce Conseil de quartier notent les lieux évoqués par le public pour de futures interventions.

Nadia Saadi précise qu'un groupement de partenariat opérationnel réunissant la police municipale et la police nationale s'est mis en place. Il travaille aujourd'hui à un projet particulier relatif à la place Saint-Projet, où la consommation de boissons alcoolisées pose un problème croissant.

▪ **Passage de l'Hôpital**

« Est-il possible de poser des grilles pour fermer le passage de l'Hôpital la nuit afin d'éviter les nuisances et les dépôts sauvages ? »

Nadia Saadi précise qu'un nettoyage régulier est effectué, mais les nuisances persistent du fait que l'urine a imprégné les murs. La pose d'une grille pourrait être envisagée à terme.

L'urbanisme

Stéphane Pfeiffer

Adjoint au maire chargé de l'urbanisme résilient, du service public de l'habitat et de l'économie sociale et solidaire

Stéphane Pfeiffer constate les besoins croissants de logements à Bordeaux, motivés par :

- le phénomène de littoralisation de la côte Atlantique,
- la croissance démographique locale,
- la décohabitation des ménages avec des jeunes à la recherche d'autonomie, et l'accroissement des familles monoparentales.

Les difficultés d'accès au logement abordable en accession comme en locatif, justifient de renforcer l'offre de logements sociale sur le territoire bordelais.

Il convient donc de poursuivre l'effort de construction, mais en tenant compte des enjeux sociaux et environnementaux, à travers :

- Le « 0 artificialisation nette », impliquant de limiter voire stopper la consommation d'espaces naturels ;
- La renaturation de la ville avec la restauration ou la création d'une trame paysagère de qualité ;
- La sobriété foncière, nécessitant d'optimiser les besoins de la construction au sein des tissus existants afin d'en réduire l'impact sur les espaces naturels agricoles et forestiers.

Quatre grands projets d'aménagement sont en cours de finalisation, après avoir été réorientés vers de nouveaux objectifs, notamment environnementaux : Euratlantique, Bastide-Niel, Brazza et La Jallère. Ces programmes immobiliers ne suffiront pas à satisfaire la demande, d'où l'enjeu de continuer à densifier la ville selon une logique d'optimisation du foncier.

Le label « Bâtiment frugal » garantit le respect des normes environnementales et la qualité des logements ~~lors des chantiers de~~ dans le cadre de programmes de construction ou de réhabilitation. Le premier bâtiment frugal bordelais sera prochainement inauguré.

Le projet d'aménagement du centre ancien, sur une superficie de 323 hectares, fait aujourd'hui l'objet d'une concertation préalable, dont le bilan sera connu le 26 juin. Cinq objectifs ont été définis :

- un centre-ville vivable qui s'adapte aux changements climatiques,
- un habitat de qualité dans le centre-ville de demain,
- un centre-ville pour tous, mixte et accessible,
- un cadre de vie renouvelé et amélioré,
- un centre-ville solidaire et accueillant.

Le secteur situé entre le Palais des Sports et le cours Victor Hugo se compose de certains immeubles fragilisés, susceptibles de s'effondrer. L'étude actuellement menée par le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) vise à diagnostiquer l'état bâtiminaire à l'échelle du centre ancien afin d'expliquer les raisons de cet affaiblissement, liées notamment à un défaut d'entretien. De plus, une équipe dédiée récemment renforcée est chargée de visiter régulièrement les immeubles concernés.

À ce titre, la municipalité propose depuis peu aux propriétaires et syndicats une aide au diagnostic afin de vérifier la solidité de l'immeuble. C'est aussi la possibilité d'apporter un accompagnement dans les travaux et leurs éventuels financements.

Enfin, s'agissant de l'impasse de la Fontaine Bouquière, la Régie de l'eau se rapproche de la SABOM, en charge de l'assainissement, afin de réparer les canalisations. Dans un premier temps, des pompes pourront être installées. Les riveraines et riverains directement concernés seront informés dans les prochaines semaines de l'avancée du sujet.

B) Temps d'échanges

▪ Piscines

« La construction de piscines privées se développe depuis quelques années. Elles ne facilitent pas l'apaisement des quartiers. »

Stéphane Pfeiffer reconnaît que l'installation de piscines individuelles a de multiples impacts sur les espaces naturels et l'environnement, car elles contribuent notamment à imperméabiliser les sols et créent des nuisances pour le voisinage. Si la municipalité ne peut les interdire, elle peut cependant adapter le montant de la fiscalité et fixer des mesures spécifiques dans le PLU. Toute artificialisation de jardin se voit soumise désormais de respecter une règle de compensation, comme la plantation d'arbres.

▪ Place de la Ferme de Richemont

« Les nuisances, notamment sonores, augmentent aux alentours de la place de la Ferme de Richemont, et n'encourageant pas l'arrivée de nouveaux habitants. »

Stéphane Pfeiffer explique que le secteur de la place sera considéré comme prioritaire lors des futures opérations d'aménagement.

▪ Panneaux solaires

« Quelles sont les initiatives proposées par la mairie pour encourager le remplacement des chaudières à gaz par des panneaux solaires ? »

Stéphane Pfeiffer précise que les décisions relatives aux panneaux solaires sur les immeubles du secteur sauvegardé reviennent à l'architecte des Bâtiments de France. Hors de ce secteur, la mairie a initié une nouvelle politique visant à faciliter la solarisation des bâtiments. À titre d'exemple, les refus d'installation de panneaux solaires sont passés de 95 % en 2020 à 6 % en 2023.

▪ Place Gambetta

« Des projets sont-ils envisagés pour les deux immeubles vides de la place Gambetta ? »

Stéphane Pfeiffer répond que les immeubles ont été sécurisés et ne sont plus menacés d'effondrement. En revanche, un conflit entre le syndic et les propriétaires empêche provisoirement de lancer les travaux attendus. La mairie interviendra si la situation ne se règle pas.

▪ Airbnb

« La multiplication des locations Airbnb contribue à laisser des logements vides à 60 % du temps, au détriment du commerce de proximité. Quelles démarches pourraient être envisagées auprès des propriétaires pour les inciter à privilégier la location de longue durée ? »

Stéphane Pfeiffer estime que la difficulté est avant tout liée à la rentabilité, plus importante grâce à la location saisonnière. Un règlement de la Ville contraint d'ores et déjà ce type de location dans l'attente d'une loi qui viendrait durcir la fiscalité sur les locations saisonnières. Une vigilance doit s'imposer.

▪ Parc de la rue Lebrun

« Le projet de petit parc de la rue Lebrun est-il toujours d'actualité ? »

Didier Jeanjean répond que les plans ont été dessinés, après concertation avec les habitants. Les architectes des Bâtiments de France ont demandé une révision de la copie. Pour sa part, l'État souhaite que soient menées des fouilles archéologiques. Le projet sera finalisé en 2025.

- **Quartier Castéja**

« *Quelle sera la circulation automobile dans le quartier Castéja, composé de petites rues déjà saturées ?* »

Stéphane Pfeiffer répond que les entrées des parkings se feront essentiellement à partir de la rue Thiac. Du fait de la forte population estudiantine appelée à s'installer dans le quartier, le taux d'utilisation de la voiture restera assez faible.

Didier Jeanjean ajoute que les rues ont déjà été mises à sens unique. Il peut être envisagé aussi de supprimer tout stationnement ou de créer une zone à trafic limité, dotée de bornes.

- **Sobriété foncière**

« *Que signifie précisément la sobriété foncière ?* »

Stéphane Pfeiffer explique qu'il est toujours préférable de mieux utiliser un foncier sous-utilisé. À titre d'illustration, certains parkings de la Métropole restent quasiment déserts. Il pourrait être intéressant d'envisager à la place un immeuble d'habitations ou de bureau, avec une crèche au rez-de-chaussée. La surévaluation dans les quartiers d'échoppes constituerait également une solution intéressante. Il s'agit avant tout de mener une politique de densification raisonnée.

Conclusion

Pascal Jarry

Directeur de la mission Démocratie permanente, mairie de Bordeaux

Pascal Jarry rappelle que tout porteur de projet à vocation climatique peut se rapprocher des services de la mairie pour échanger sur le budget participatif.

Les services de la mairie sont également présents dans l'espace public pour aborder la thématique des enfants et des jeunes à Bordeaux.

La concertation sur l'amélioration de la gestion écologique et hydraulique du Peugue se poursuit. Chacun est libre d'y apporter sa contribution.

ANNEXE

I - Limitation des dépôts et des déchets sauvages

A) Comment Bordeaux Métropole et la Ville de Bordeaux pourraient-elles vous aider ?

Les encombrants

Placer des zones de dépôts d'encombrants avec des jours réguliers (dates annoncées). L'appel téléphonique car l'appel courriel est contraignant - dates / horaires à définir.

Éduquer

Éduquer

Former les enfants ou faire une classe de ramassage 1fois/an pour chaque école et enfant

Surveiller/Sanctionner

Caméras de surveillance à prévoir

Verbalisation à envisager

Surveillance vidéo sur certains axes pour que les caméras dissuadent

Sanctionner

Installer des caméras

Caméras de surveillance sur les emplacements connus

Action de la brigade incivilité

Dans la mesure où il y a la possibilité de faire appel à une collecte des encombrants : Verbaliser

Sanctionner

Plus de caméras de surveillance dans les lieux où de dépôts sauvages se multiplient

Pour cela, faire une amende au bailleur, que la police municipale patrouille dans les secteurs régulièrement comme cela a été effectué à une période (1980 - 1995)

Annoncer dans les médias et faire savoir que les amendes pour déjections canines vont se multiplier pour faire peur.

Verbaliser et caméra de surveillance

Risque d'amende par la police municipale

Communiquer /informer/sensibiliser

Communiquer davantage sur le service gratuit Allo proximité

Améliorer l'application Allo Proximité.

Déclaration simple de dépôt d'ordure avec ramassage réactif

Pour les encombrants : distribuer dans les boites aux lettres de l'info sur la collecte ainsi que pour les déchets verts

Sensibilisation par affichage et aussi dans les écoles

Communication à améliorer

On souhaite connaître concrètement le fonctionnement des composteurs de rue en particulier dans le quartier Mériadecq

Avoir un numéro de téléphone ou un mail pour pouvoir signaler un dépôt sauvage.

Distribuer les téléphones des services d'enlèvement par les habitants, informer davantage que le ramassage d'encombrants existe (les jeunes en particulier) et accentuer en fréquence de passage

Toilettes publiques

Toilettes accueillantes est un vieux sujet de plus de 2 ans est toujours rien

La collecte

Définir un jour de collecte pour les déchets sauvages

Le tri nécessite un passage plus régulier du ramassage des poubelles vertes

Plus de passages des éboueurs sur les quartiers non dépendants du centre-ville

Que les éboueurs fassent attention aux bacs poubelles des ramassages car je les ai vu à plusieurs reprises laisser les bacs poubelles tomber dans la benne et les détruire.

Augmenter la fréquence de passage et/ou heure (plus tôt) des rues les plus touchées par le dépôt sauvage (petites rues proches de saint-projet)

Multiplier le passage du prestataire de service.

Une fois par semaine ramassage de tous les déchets verts et 1fois/semaine pour les encombrants.

Des interventions systématiques de l'enlèvement des encombrants : un matelas qui reste plus de 3 semaines est-il normal ? Un peu d'initiative du personnel serait nécessaire

Inadmissible mais en tant que nouvelle Bordelaise aucune consigne ne permet d'être au courant, on s'adapte mais le plus vient surtout des SDF qui laissent leur style de vie dans la rue

Prendre toutes les ordures sans demander qu'on les trie.

Les poubelles/conteneurs/bacs /bornes

Avoir plus de poubelles sur les trottoirs

Installer des conteneurs aux endroits les plus sollicités

Ne pas hésiter à multiplier le nombre de poubelles place Gambetta, malgré le passage plusieurs fois par jour du personnel elles débordent par moment

Augmenter le nombre de poubelles fixes en ville (ex : aucune rue du Loup)

Changer les bacs pour des plus gros

Des conteneurs plus adaptés : poubelles cf. mairie d'Arcachon

Faire retirer les bacs verts et noirs qui traînent dans les rues (ex devant le 13 rue Lebrun demande faite sans succès).

Des conteneurs pour déchets verts

Mise à disposition de conteneurs plus grands devant le 10 rue Villeneuve

Entretien et nettoyage des bornes de recueil des bouteilles

Installer des collecteurs là où spontanément sont déposés des déchets mais est-ce compatible avec le voisinage ?

Les poubelles publiques en plastique sont souvent incendiées donc ne pas mettre de poubelle plastique sur la voie

Les poubelles de ville sont casées et sales

Point d'apport/déchetterie/composteur

Proposer des lieux d'échange de biens où l'on puisse déposer des biens pour que les personnes puissent se servir au lieu de jeter

Créer des points d'apport collectif en centre-ville pour les déchets autre que le verre (les centres de recyclage sont loin et accessibles uniquement en voiture)

Mettre en place une grande benne (environ 30m2) pendant un week-end, à une fréquence de 1 à 2 fois par an

Création d'espaces dédiés aux encombrants - déchetterie de proximité (ex : sapins de Noël)

Augmenter le nombre des déchetteries mobiles

Faciliter l'accès aux déchetteries et davantage communiquer dessus (déchetteries mobiles ?)

Réserver des espaces dédiés avec enclos esthétiques (intégrés)

Crottes de chiens : relever l'ADN sur les crottes

Pourquoi tant de **déchets** ? Voir en amont pourquoi ? Essayer de limiter les emballages pour tout type de produit.

A titre personnel, je n'ai jamais rien jeté par terre, je trie et j'ai essayé de me servir des composteurs mais ils sont tous fermés. Au bout d'une dizaine d'essais, j'ai abandonné

De l'urine partout et les herbes folles servent de cachette aux produits illicites

Modifier le trottoir, le recoin pour dissuader de les utiliser comme déchetterie

Aucune réponse à part faire de la délation

B) Comment souhaiteriez-vous contribuer en tant que citoyen ?

Davantage signaler les dépôts sauvages - intérêt d'une procédure de spécialisation simple et rapide (photo + géolocalisation sur un smartphone)

Pour une transmission d'information auprès d'un service idoine

J'accepterai volontiers de seconder les services de voirie mais cela me semblerait sans fin.

II - Accompagner la propreté autour des lieux festifs

A) Comment Bordeaux Métropole et la Ville de Bordeaux pourraient-elles vous aider ?

Les poubelles/conteneurs/bacs /bornes

Manque de poubelles et de sanitaires

Augmenter le nombre de poubelles de façon significative

Plus de poubelles

Bornes de déchets alimentaires, bacs à compost pour maturation (le retourner) - indiquer les consignes, avoir un flyer de tri des déchets.

Augmenter les poubelles ou leur contenance n'ait pas forcément une solution

Mettre des poubelles conséquentes

Multiplier les poches poubelles pour favoriser le geste de dépôt d'ordures dans les corbeilles à disposition.

Multiplier les poubelles à côté des conteneurs et multiplier la fréquence pour vider les conteneurs

Communiquer /informer/sensibiliser

Proposer des équipes de sensibilisation et des cadeaux avec le nom de la ville de Bordeaux pour informer

Brigade pour informer sur l'importance de ramener ses déchets quand on pique-nique

Communiquer après des étudiants et des lycéens (réseaux sociaux, intervention dans les établissements scolaires).

Contrôler le dépôt des poubelles (localisation et état)

Information des situations inacceptables auprès du service Mairie

Respecter les règles

Sensibiliser la population

Passage des brigades "éducatives" au début de l'événement pour signaler les endroits.

Surveiller/Sanctionner

N'est-il pas possible d'installer des caméras positionnées certains soirs, de manière discrète un peu comme des radars mobiles sur les routes : les taggeurs et autres ne sauraient pas s'ils sont filmés ou non (les lieux qui servent d'urinoir) et on pourrait mobiliser une équipe qui interviendrait rapidement.

Installer des caméras de surveillance

Donner des amendes aux contrevenants

Sanctionner les incivilités.

Collecte

Instaurer plus de passage / ramassage les week-ends, jours fériés et aux beaux jours.

Relever tous les restaurateurs pour le verre avec un camion électrique.

Il faudrait y trouver des poubelles vidées assez souvent pour éviter le dépôt au pied de ces poubelles

Faire passer les employés municipaux rapidement dès la fin des festivités

Toilettes publiques

Augmenter le nombre de toilettes publiques

Ajouter des toilettes

Toilettes en ville

A part : des sanitaires, des douches et des bancs de repos.

Toilettes publiques répugnantes qui donnent une forte mauvaise image de la ville
Installer davantage de toilettes publiques en hypercentre

Limiter le nombre de **déchets**

Entretien le **meublé** existant

Les **pylônes électriques** ouverts et dont les fils sont accessibles à tous

Réparer les **fuites d'eau**

Vérifier les **bouches pour les évacuations** d'eau sur l'esplanade Charles de Gaulle et nettoyer tous les escaliers d'accès à Mériadeck

B) Comment souhaiteriez-vous contribuer en tant que citoyen ?

Ma contribution consiste à garder mes déchets le temps qu'il faut

III - Éviter tous les petits déchets du quotidien et les déjections canines dans les rues et sur les trottoirs

A) Comment Bordeaux Métropole et la Ville de Bordeaux pourraient-elles vous aider ?

La collecte

Merci d'augmenter les passages près des conteneurs de collecte.

Multiplier les boîtes à dons avec un mode d'emploi, aide au contrôle de dépôt d'objet.

Plus de ramassages

Plus de collectes

Multiplier les passages du prestataire et lui demander de ramasser aussi ce qui est au sol hors des bacs.

Passages plus fréquents

Les poubelles/conteneurs/bacs /bornes

Augmenter la capacité des conteneurs.

Augmenter le volume des conteneurs

Des collecteurs de verre pour les particuliers

Prévoir des conteneurs plus nombreux et à des lieux stratégiques mais envisager une certaine surveillance par des agents de la ville pour éviter les graffitis et autres

Les conteneurs sont trop hauts avec des bouches inaccessibles pour les personnes âgées : il faut les relever plus souvent.

Rendre opérationnelles toutes les bennes à verre (beaucoup de bennes sont HS, devant la mairie notamment)

Il faut isoler les conteneurs de collecte de vêtement par rapport aux autres conteneurs.

Bacs plus grands

Mettre beaucoup plus de poubelles

Mettre à disposition des conteneurs pour les déchets, sans cadenas

Augmenter la fréquence à laquelle les conteneurs sont vidés.

Ces conteneurs doivent être vidés plus fréquemment puisque le premier dépôt en favorise d'autres

Qu'elle est l'obligation de rentrer chez soi les bacs noirs/verts. Rue Lebrun, 6 bacs constamment dehors qui encombrant.

Les immeubles bordelais ne sont pas prévus pour stocker 2 poubelles voire une seule

Installer systématiquement près des conteneurs de verre des poubelles

Multiplier les **boîtes à dons** avec un mode d'emploi, aide au contrôle de dépôt d'objet.

Communiquer /informer/sensibiliser/sanctionner

Rééduquer les gens

Mettre des amendes importantes.

Sanctionner.

Verbaliser

Davantage de fouilles des ordures pour verbalisation

Possibilité de téléphoner directement au système d'enlèvement lorsque les riverains voient l'accumulation de déchets.

Indiquer l'adresse du conteneur le plus proche ce qui éviterait peut-être les dépôts sauvages

Mettre des panneaux  INTERDICTION

Je ne suis pas certaine de connaître le ramassage des poubelles et des encombrant.